

NOUVELLE FORMULE
DE VOTRE MAGAZINE

vm
VILLENEUVE MAG

P.6-7

LA GRANDE ACTU

VILLENEUVE BOUGE LES LIGNES

P.12

Portrait

Paul-Fathi Lacombe
Saxo au cœur

P.18-21

Les dossiers

de la rédaction
À votre santé !



**Voyager
dans ma ville**

Le pont érigé il y a
120 ans, reconnaissable
à son architecture
typique du début
du XXe siècle.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Rénovation et modernisation de la piscine municipale

P.6-7 La grande actu

La fin des lignes électriques au-dessus de la ville

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Les inscriptions de la rentrée en ligne

P.10-11 Immersion

La vie en vert

P.12-13 Portrait

Paul-Fathi Lacombe, saxo au cœur

P.14 Experts du quotidien

Hyper-proximité

P.15 Vie publique

Élections sénatoriales : mode d'emploi

P.17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

à votre santé !

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17.



VILLENEUVE92.COM



ÉDITO DU MAIRE

La plupart d'entre nous n'y prêtent même plus attention et pourtant, depuis des décennies, les lignes à haute tension représentent une véritable bafre dans le paysage villenogarennois. À l'origine, elles avaient été implantées dans les champs, à l'époque où Villeneuve était bien moins urbanisée qu'aujourd'hui... Mais, de nos jours, ces imposantes installations électriques constituent des cicatrices urbaines, héritières d'un autre temps, que nous ne voulons plus voir défigurer notre territoire.

C'est l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 qui nous a donné l'opportunité de nous en débarrasser, et notamment la construction du futur village olympique à quelques centaines de mètres de notre commune, au-dessus duquel les pouvoirs publics ne souhaitaient pas voir passer ces fameuses lignes à haute tension.

Notre Ville finance une partie importante de ce démantèlement et, depuis notre élection, nous avons tenu bon pour que RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, tienne ses engagements et les délais.

Et ce moment historique arrive enfin ! Dès ce mois de juin, les pylônes électriques vont être démontés, un par un, pour libérer petit à petit l'espace qu'ils occupaient depuis beaucoup trop longtemps.

Le 8 juin, en fin de matinée, vous pourrez assister au démontage d'un des pylônes qui surplombent



Villeneuve. Le 14 juin, ce sera au tour du pylône se situant à proximité du Quartz. Retrouvez les lieux de rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville, et venez nombreux !

« Des cicatrices urbaines, que nous ne voulons plus voir défigurer notre territoire »

Avec les beaux jours, c'est aussi le retour des événements qui font vivre notre belle ville de Villeneuve. En plus de lever les yeux vers un ciel dégagé de câbles électriques, vous pourrez ainsi profiter de nombreux moments culturels, sportifs ou tout simplement conviviaux, dont vous trouverez le détail au sein de ce numéro de Villeneuve Mag !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Jun 2023

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Directrice de la Communication : Florence Hanguehard-Daudez • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (P.4-5-6-7-10-11-14-28), Jonathan Rapaport (p.8-9-13-15-18-19-20-21-22-23-25-26-27) • Photo couverture : Erwan Le Vexier • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguehard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Florence Ostel • Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Kepha • Routage • ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2^e trimestre 2023



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE
PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU
 GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRAIRIUM
 ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF
 PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE
 ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION

Rénovation et modernisation de la piscine municipale

Après cinq décennies sans entretien majeur, la piscine municipale, qui dispose d'un bassin olympique, va connaître d'importants travaux de modernisation qui s'achèveront début 2024. La Ville a investi dans de lourds travaux à tous les niveaux (structure du bâtiment, zones techniques, traitement de l'eau, accueil, billetterie ou encore accessibilité) avec pour objectif un meilleur confort pour les usagers.

Villeneuve-la-Garenne fait partie des neuf rares villes des Hauts-de-Seine à disposer d'un bassin de 50 mètres aux normes olympiques. Inaugurée le 13 février 1971, la piscine n'avait pas encore connu de rénovation structurante en 52 ans. La Ville lance un programme de réhabilitation sans précédent dépassant 3 millions d'euros pour la remise en état de cet équipement municipal majeur. Ce vaste chantier a été pensé à tous les niveaux. Plusieurs types d'aménagements et de rénovations sont prévus portant sur la structure du bâtiment, les zones techniques, le traitement de l'eau, l'accueil et la billetterie. Cette rénovation permettra la réduction de sa consommation et de sa facture énergétique, conformément au plan de sobriété énergétique élaboré par la Municipalité (voir notre dossier dans l'édition de février de *Villeneuve Mag*).

Un meilleur confort

Dès leur arrivée, les usagers profiteront de la végétalisation du nouveau parvis qui bénéficiera de l'ajout d'une zone de stationnement mobilité douce pour les vélos et les trottinettes. Un nouvel espace d'accueil a été pensé avec la création d'un cheminement accessible à tous depuis l'entrée avec une pente pour les personnes à mobilité réduite (PMR) jusqu'aux bassins. La billetterie sera informatisée pour être adaptée aux usages actuels. Les cabines et les casiers seront totalement rénovés dans les vestiaires et de nouvelles douches à température régulée seront installées. La sécurisation anti-intrusion des espaces extérieurs sera renforcée avec des travaux sur les clôtures pour la tranquillité des baigneurs.

Un équipement plus performant

Bien moins visibles du public, de nombreuses améliorations seront engagées durant ces quelques mois de travaux. Le traitement des eaux sera revu avec la séparation des réseaux petit et grand bassin et l'installation de nouveaux filtres et de nouvelles pompes pour le recyclage. Les chaudières et l'éclairage vont être remplacés pour réduire la facture énergétique. La couverture thermique à la surface du bassin extérieur, ainsi que l'isolation des tuyaux d'alimentation en eau chaude et l'installation de triples vitrages pour les baies vitrées éviteront des déperditions de chaleur. Au-delà de ces mises à niveau, la Ville a décidé de donner une identité visuelle à sa piscine pour qu'elle soit reconnaissable et que les Villenogarennais en soient fiers. L'habillage des façades a donc été revu pour améliorer son esthétisme et lui donner une «personnalité». **Vm**





Dessin préparatoire du projet de rénovation de la façade de la piscine et de son accès.



Dessin HYFA Architecture (visuel non contractuel)

DURANT LA FERMETURE

Le début de la période de fermeture de la piscine a été programmé au 30 juin afin que les adhérents aux différents clubs et activités puissent achever leur saison 2022-2023. À partir de début juillet, il sera possible aux usagers de prendre contact avec l'Espace Famille en Mairie pour connaître les modalités de report de validité de leur carte annuelle en cours et de la carte 10 entrées durant la période de fermeture.



C'est une opération de réhabilitation indispensable car il n'est pas question de se passer de notre piscine.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN RÉSUMÉ

3,2 MILLIONS
D'EUROS
DE
TRAVAUX

STATIONNEMENT
MOBILITÉ
DOUCE
POUR VÉLOS ET
TROTINETTES

ACCÈS
PMR
CABINES, CASIERS ET
DOUCHES REMPLACÉS

TRAITEMENT
DE L'EAU
NOUVEAUX
ÉQUIPEMENTS

La fin des lignes électriques au-dessus de la ville

Les câbles aériens des lignes à haute tension, qui surplombent Villeneuve depuis 60 ans, ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Le démontage des pylônes de 50 mètres de hauteur commence en juin, avec un mois d'avance sur le calendrier prévisionnel. Un moment historique qui va être partagé avec les habitants les 8 et 14 juin.

L'installation sur la rive de Saint-Denis du village des athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 a nécessité des réaménagements dont l'enfouissement des lignes électriques à haute tension. Une chance pour la Ville qu'elle a pu saisir à temps. La nouvelle connexion par un tunnel de 2,5 km en Seine-Saint-Denis a été accomplie avec succès par les équipes de RTE (Réseau de Transport d'Électricité). Les lignes qui traversaient le ciel de Villeneuve, ne sont plus alimentées et sont retirées.

La fin de 3 ans de chantier

La Mise En Souterrain d'Initiative Locale à la demande des communes et collectivités (MESIL) va s'achever fin 2023. Pour un coût global de 95 millions d'euros, dont 15 financés par la Ville de Villeneuve-la-Garenne, ce chantier a consisté entre 2021 et 2023 à creuser 2,5 km de galerie entre Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis pour y installer la nouvelle ligne élec-

trique remplaçant les lignes aériennes qui passaient au-dessus de Villeneuve.

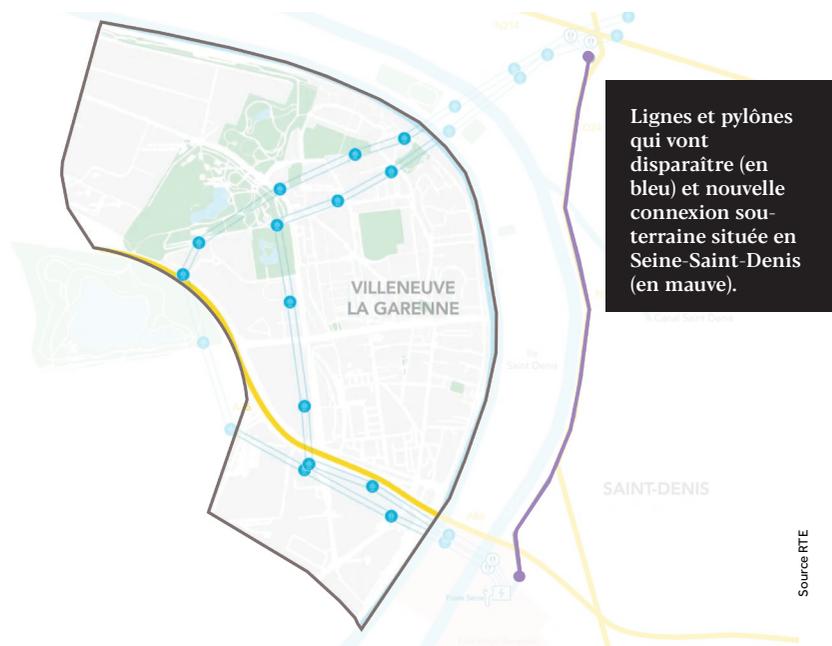


Les lignes à haute tension vont enfin disparaître de notre paysage

L'engagement du Maire depuis 2020

Dès l'arrivée de Pascal Pelain en 2020, il a fallu reprendre la main sur ce dossier afin de faire entendre la voix de Villeneuve-la-Garenne. Il a ainsi obtenu de faire partie du tour de table institutionnel de ce projet d'envergure. L'enjeu pour la Ville était colossal. Le démontage des lignes allait permettre de libérer 35 hectares de foncier pour développer des équipements municipaux et créer de nouvelles activités au bénéfice des Villenogarennais.

« Les lignes à haute tension vont enfin disparaître de notre paysage, se félicite Pascal Pelain, Elles coupent en deux la ville depuis les années 50. Une fenêtre de tir s'est présentée avec les aménagements pour les JO de 2024, il fallait que nous la saissions.»



Lignes et pylônes qui vont disparaître (en bleu) et nouvelle connexion souterraine située en Seine-Saint-Denis (en mauve).

Source RTE





Les lignards sont des techniciens spécialisés pour travailler à des hauteurs vertigineuses.

Depuis fin avril, les câbles aériens, que l'on appelle conducteurs, sont retirés lors d'interventions minutieusement préparées par deux entreprises spécialisées qui travaillent sur les lignes de RTE pour en retirer ou en réparer à travers toute la France. Un repérage de chaque site a été effectué avec les services municipaux pour évaluer les spécificités et anticiper sur les éventuelles difficultés. C'est pourquoi chaque intervention est étudiée au cas par cas afin de pouvoir procéder à un élagage pour la sécurité des techniciens en tenant compte de la préservation des arbres.

Interventions à 50 mètres d'altitude

Le premier pylône à avoir été «débranché» le 27 avril est celui situé devant le centre commercial Quartz. Depuis, ceux se trouvant au nord de la ville ont également été dégagés de leurs conducteurs. Cela nécessite à chaque fois l'intervention de professionnels, dénommés des lignards, spécialisés et habilités pour travailler en hauteur sur ces équipements. Ils montent à 50 mètres d'altitude, soit en escaladant (avec ligne de vie), soit dans une nacelle, pour manipuler les conducteurs inertes puisque le courant ne circule plus sur ces lignes. Ils se chargent de retirer les câbles en les «rembobinant» sur d'énormes tourets. Ces câbles en aluminium sont très lourds et ne peuvent être mis au sol directement.

Ils sont tirés le long de cordes. Une fois le conducteur totalement récupéré, il ne reste plus qu'à faire descendre la corde légère au sol.

Démontage des pylônes

Une fois les pylônes délestés de leurs lourds conducteurs, une nouvelle phase entre en jeu, celle de leur démontage. Les lignards reviennent pour se charger du déboulonnage des différentes parties qui les composent en partant du sommet, culminant parfois jusqu'à 66 mètres, jusqu'au sol en coordination avec les grutiers selon une technique parfaitement maîtrisée. Une fois qu'un tronçon est désolidarisé, il est soulevé et déposé au sol par le grutier. Il y est découpé avant d'être placé en morceaux dans le camion du transporteur pour prendre la route vers un centre de recyclage des métaux. Après ces interventions spectaculaires, il reste les fondations en béton des quatre pieds de chaque pylônes qui seront grattés à la pelleuse. Il existe des cas particuliers en milieu urbain qui sont pris en compte comme la proximité du tramway, de l'A86, des lignes SNCF ou du trafic fluvial sur la Seine. Autant d'organismes avec qui se coordonner et d'autorisations à obtenir avant toute intervention. C'est pourquoi 30 à 40 personnes de métiers totalement différents et complémentaires sont mobilisées sur ce projet. 

VENEZ ASSISTER AU DÉMONTAGE DES PYLÔNES

Le Maire Pascal Pelain et les équipes municipales vous donnent rendez-vous le mardi 8 juin au niveau de Villerenne et mercredi 14 juin devant le Quartz pour assister au démontage des premiers pylônes en matinée. Vous pourrez voir les lignards détacher le sommet des pylônes qui seront descendus au sol par une grue. Une intervention impressionnante et rare.



Plus de précisions à propos des 8 et 14 juin sur le site villeneuve92.com et les réseaux sociaux de la Ville ou en scannant le QR code.

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ Il n’y a rien
à faire
à Villeneuve ! ”

Faux!

**La Municipalité
organise, depuis
2020, de nombreux
événements
d’envergure sportifs
et culturels.
Entre l’opération
« Vivre les Jeux à
Villeneuve »,
le festival de jazz,
les spectacles ou
les soirées
foodtrucks, les
Villenogarennois
ont le choix !**



**Vous pouvez
consulter
tous les mois
l’agenda des événements et
animations dans le Supplément
du Villeneuve Mag ou
en scannant ce QR code**

Une politique culturelle ambitieuse depuis 2020

À son arrivée comme Maire de Villeneuve-la-Garenne, l’objectif de Pascal Pelain était de mener une politique culturelle ambitieuse, pour les Villenogarennois. Ainsi, en parallèle du partenariat de médiation culturelle avec le musée du Louvre, le Virtuoz Club, situé à l’Espace Pierre-Brossolette, a vocation de devenir un lieu de référence de la musique actuelle et a accueilli dès cette année des artistes de grande qualité, reconnus au niveau international comme Oum, Luna Silva, Gunwood, Lisa Pariente, Morgan et bientôt Blick Bassy. Il y a aussi, dans différents équipements culturels de la ville, des spectacles d’humour, du théâtre pour enfant, du cirque et un festival de jazz « Villeneuve Jazz » qui fêtera sa deuxième édition, le 1^{er} juillet prochain.

Des animations tout au long de l’année

Pour inviter les Villenogarennois à se retrouver sur le parvis de l’Hôtel de ville en toute convivialité, cinq soirées foodtrucks, mêlant bonne musique et gastronomie, sont organisées chaque année par la Municipalité. Les « Lumières de Noël », pendant les fêtes de fin d’année, proposent des animations gratuites avec un marché de Noël, une marche lumineuse, des balades en calèche, des tours de manège originaux dans un sapin géant. Juste après les concerts pour la fête de la musique sur le parvis, démarrera l’opération « Profitons de l’été » qui permettra aux enfants comme à leurs parents de faire le plein d’animations gratuites pendant les vacances estivales et un nouveau format de la fête de la ville verra le jour à la rentrée.

Événements sportifs d’envergure

Parmi les nouveaux événements sportifs lancés par la Ville en 2022, « Vivre les Jeux à Villeneuve » surfe sur la vague olympique de Paris 2024 en organisant des initiations et des « shows » sur le parvis de l’Hôtel de ville. Basket 3x3, hip-hop et sports de glisse furent déjà au programme avec quelques-uns des meilleurs athlètes européens. Fin avril, un gala de handball, qui avait pour parrain l’ancien médaillé d’or olympique Didier Dinart, a rassemblé des joueurs professionnels à Cattiau. Et le 11 juillet, une nouvelle édition de Golden Blocks, spécial « Vivre les Jeux à Villeneuve » aura lieu sur le parvis de l’Hôtel de ville pour promouvoir l’athlétisme dans les quartiers.

Les inscriptions de la rentrée en ligne

Pour la rentrée scolaire 2023/2024, les familles villenogarennoises devront désormais procéder à l'inscription de leurs enfants à la cantine et aux activités périscolaires en ligne, via le portail de l'Espace Famille, du 15 juin au 15 septembre. Villeneuve Mag vous détaille la procédure à suivre.



1

Se connecter au portail de l'Espace Famille avec son identifiant et son mot de passe.*



2

Une fois connectée sur le portail, cliquez sur l'onglet « **Mes informations** » puis remplissez la « **Fiche famille** ». (fiche de renseignements, fiche sanitaire, quotient familial...)

5

Choisissez les jours souhaités pour la restauration scolaire, l'accueil du matin, du soir, du mercredi... Vous pourrez faire des modifications en cours d'année.



4

Chargez vos pièces justificatives que vous pouvez scanner ou prendre en photo avec votre smartphone.



3

Cliquez sur l'onglet « **Mes inscriptions** » puis « **Inscriptions à mes activités** ».



6

Validez votre inscription. Vous pouvez consulter votre messagerie « **Espace Famille** » et votre boîte mail personnelle pour voir l'état d'avancement de votre dossier. Vos différentes inscriptions passeront en vert lorsqu'elles seront définitivement validées par l'administration.



UN DÉLAI DE 15 JOURS POUR MODIFIER SON INSCRIPTION À LA CANTINE

À partir de la rentrée, toute modification d'inscription à la restauration scolaire et aux centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires) doit être réalisée par les familles sur le site de l'Espace Famille au moins 15 jours ouvrés à l'avance. Pour le périscolaire, le délai est toujours de 48 heures.

* Si vous ne disposez pas encore d'identifiant et de mot de passe, vous pouvez envoyer un email à espacefamille@villeneuve92.com ou vous déplacer en Mairie pour les obtenir.

INSCRIPTION NOUVEL ENFANT

Si vous souhaitez inscrire un enfant non encore répertorié par les services de la Ville, cliquez sur l'onglet « contact », tout en bas du menu. Vous pourrez alors envoyer un mail à l'administration qui créera une fiche pour le nouvel enfant.



La vie **en vert**

Leur bureau se trouve au grand air. Vous les croisez régulièrement, reconnaissables à leurs tenues vert fluo : ce sont les agents municipaux du service des Espaces Verts. Leurs missions sont bien plus variées que les saisons qui rythment leur emploi du temps. Gros plan sur ces jardiniers pas comme les autres qui veillent au bien vivre à Villeneuve en soignant le cadre de vie des Villenogarennois dans le respect de l'environnement.

Les 153 sites arborés et végétalisés de la Ville de Villeneuve-la-Garenne sont entièrement entretenus par le service municipal des Espaces Verts, dont 5500 arbres communaux et les pieds des 900 arbres départementaux. Ce service municipal est composé de 11 agents. Laurent avec son équipe assurent l'entretien horticole (plates-bandes, désherbage et découpage des bordures, taille et élagage, aération du sol, fertilisation et amendement, protection et traitement des plantes) et gèrent les compositions florales et arbustives qui égayent la ville. Mais leurs missions sont bien plus larges et évoluent tout au long de l'année. «Huit agents sont sur le terrain, encadrés par Mathilde, cheffe d'équipe et Sean mon adjoint, précise Laurent. Nos interventions sont différentes selon les

EN CHIFFRES

11

**AGENTS AU SERVICE
DES ESPACES VERTS**

5 500

ARBRES COMMUNAUX

153

SITES SUR LA VILLE

4

**SITES LABELLISÉS EVE®
(PARC MARÉCHAL
LECLERC, SQUARE
ABBÉ-PIERRE,
COULÉE VERTE, PARC
DE L'HÔTEL DE VILLE)**



Photo: Erwanh Levesier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Les équipes du service municipal des Espaces verts entretiennent les coins de nature en fonction des saisons.

saisons, comme par exemple en hiver. Si besoin nous sommes affectés au déneigement en coordination avec le service Propreté, ce qui modifie nos plages horaires.»

Gestion différenciée

Ce matin de début mai, dans le parc de l'Hôtel de ville, Fabrice et Jonathan tondent les herbes hautes sur les bords des chemins. Ils profitent d'une accalmie entre deux averses pour une intervention liée à la gestion différenciée des espaces verts pour l'amélioration du développement durable. « On laisse la nature prendre le pas. Nous tondons des bandes de chaque côté des chemins pour les délimiter », explique Fabrice. Cette nouvelle façon de procéder, qui peut surprendre, a été mise en place selon des critères bien précis en raison du changement climatique. Depuis 2019, la tonte des

pelouses n'est plus réalisée systématiquement tous les 15 jours mais en fonction de la hauteur de pousse. « L'herbe haute évite le dessèchement du sol, cela limite les besoins en arrosage », indique Laurent. Les végétaux sont beaucoup plus résistants depuis ce changement de méthode. Parmi les autres changements, il y a l'arrêt de l'utilisation, depuis 2016, des produits phytosanitaires contre les mauvaises herbes que l'on appelle maintenant des plantes spontanées. Cela implique un désherbage à la main pour arracher les racines car « avec la binette, les racines sont coupées et cela active la repousse de ces plantes. C'est peut-être plus long et fastidieux, mais en fait c'est plus efficace et ça nous fait gagner du temps par la suite », complète Fabrice. Le fleurissement a également été changé. Le nombre de plantes annuelles et bi-annuelles qui dureraient seulement 6 mois pour être ensuite remplacées a été réduit. La Ville développe une gestion raisonnée avec l'utilisation de bulbes qui fleurissent sur 5 à 10 ans, notamment sur plus de 2000 m² dans la coulée verte.

Jardiniers par vocation

Alors que Fabrice et Jonathan continuent à tondre, Mathilde et son équipe sont en intervention sur le terrain de tir à l'arc situé en face de La Fabrik. Venue de la restauration, elle est heureuse de travailler à Villeneuve désormais au grand air depuis 4 ans. Elle aussi constate les effets positifs du changement de méthode. « Il y a plus de coccinelles et j'ai même vu un petit lézard dans notre dépôt de fleurs où est stocké nos matériels ». En plus de travailler au plus près de la nature, les rapports humains sont enrichissants. Tous se réjouissent des échanges qu'ils ont avec les habitants. Grégory, nouvelle recrue, arrivé dans le service en février, suite à un CAP de jardinier paysagiste brillamment obtenu en une année et une alternance à la Ville de Paris, est heureux de détailler les caractéristiques des équipements de sécurité qu'il a perçus et du matériel qu'il est amené à manipuler.

Au-delà des espaces verts

Il ne suffit pas d'avoir la main verte pour gérer les espaces verts, puisque

Laurent et son adjoint se chargent également des démarches administratives pour l'obtention de labels EVE® (Espace Végétal Ecologique), Ecocert, participer au concours des Villes et Villages fleuris et aussi organiser le concours auprès des habitants « Villeneuve en Fleurs ». Enfin, Laurent supervise l'entretien des 19 aires de jeux composées de 64 jeux différents. 41 ont déjà été renouvelées sur la période de 2019 à 2022. Cette année, la totalité aura été changée et une nouvelle aire de jeux sera installée à la crèche Aquarelle. Leur quotidien est donc aussi varié que les couleurs de leurs massifs de fleurs. **vm**



Photo: Erwanh Levesier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

PELOUSES DU PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

Le respect de l'environnement et les changements climatiques influent sur les habitudes et le paysage urbain. Ainsi, la tonte des pelouses du parc de l'Hôtel de ville a évolué en adoptant la gestion différenciée. Fini les tontes systématiques tous les 15 jours. La première tonte est retardée au maximum, afin de limiter le risque de voir les pelouses totalement séchées et brûlées cet été. Cela apporte de nombreux avantages constatés : les végétaux sont plus résistants, les sols se dessèchent moins, cela permet de moins arroser et donc de moins consommer d'eau. Le parc n'est pas pour autant laissé à l'abandon, les agents municipaux tondent les bords des chemins pour encadrer ces espaces et éviter que la nature ne déborde sur les voies piétonnes.



Paul-Fathi Lacombe
enseigne le saxophone
à l'École Municipale de Musique
Claude-Debussy depuis 14 ans.

Paul-Fathi Lacombe

Saxo au cœur

Le saxophoniste de 37 ans, professeur à l'École Municipale de Musique Claude-Debussy de Villeneuve depuis 2009, s'est produit dans le monde entier en concert avec son quatuor Ellipsos, à la télévision et même à Matignon ! Passionné et pédagogue, il accompagnera ses élèves lors de la fête de la musique sur le parvis de l'Hôtel de ville puis au concert de fin d'année de l'école au Virtuoz Club.

À Parthenay dans les Deux-Sèvres, un petit garçon, âgé de 10 ans, assiste émerveillé à la déambulation d'une fanfare dans les rues de sa ville. Un instrument aux teintes dorées le fascine immédiatement. « *C'est à ce moment-là que le saxophone est entré dans ma vie, révèle Paul-Fathi Lacombe. Très vite, il a dormi à côté de moi, je rêvais que je lui parlais, qu'il était un personnage à part entière. Je voulais apprendre le plus vite possible à l'apprivoiser, à utiliser chaque touche.* »

Un amour pour le saxo

Un amour inconditionnel pour le saxo qui ne le quittera plus et guidera la vie du natif de Djibouti, adopté par une famille française à l'âge de 6 mois. « *Je suis né deux fois, confie l'artiste avec poésie. Une fois en Afrique où ma mère m'a confié à des sœurs franciscaines après avoir quitté l'Éthiopie en pleine famine et une deuxième fois à Parthenay.* » Inscrit à l'école de musique de sa commune comme ses sept frères et sœurs, il remporte à trois reprises le concours *Au Royaume de la musique* organisé par Radio France, joue avec la Garde Républicaine de Poitiers, avant d'intégrer les Conservatoires de Poitiers, Nantes, Montpellier, Versailles puis Paris. En parallèle, il fonde le quatuor de saxophone classique Ellipsos et dispense ses premiers cours de musique à Thouaré-sur-Loire (Pays de la Loire) à seulement 18 ans.

À Tokyo en concert début mai

Commencent aussi des tournées dans le monde entier à l'instar du festival de musique classique la Folle journée de Tokyo début mai qui a rassemblé un million de spectateurs. Il compte aussi un passage à la télévision dans l'émission *Vivement Dimanche* de Michel Drucker, des interventions dans des hôpitaux, ainsi qu'un concert à Matignon devant le Premier Ministre de l'époque François Fillon.



La musique est un passeport pour la liberté

« *La musique est un passeport pour la liberté* », affirme dans une jolie formule Paul-Fathi Lacombe. Depuis 2009, le musicien a intégré l'École de Musique Claude-Debussy où il donne douze heures de cours par semaine à des écoliers, des collégiens, des lycéens et des adultes. Pour les enfants et les ados, un parcours complet est proposé avec une classe d'instruments, d'orchestre et de la formation musicale. « *Il règne au sein de l'école de musique de Villeneuve un climat familial où tous les professeurs prennent soin les uns des autres. Il se dégage même une âme particulière de ses murs. Les enseignants sont aussi accessibles et très engagés auprès des élèves qui ont beaucoup de talent.* »

Sur scène avec ses élèves lors de la fête de la musique

Avec eux, le professeur se produit lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre, lors d'auditions puis ils monteront sur scène lors de la prochaine Fête de la musique sur le parvis de l'Hôtel de ville et lors du concert de fin d'année de l'établissement au Virtuoz Club. À titre personnel, Paul-Fathi Lacombe vient de sortir son septième disque, *Fusion*, enregistré en Allemagne avec sa formation et l'organiste Thierry Escaich. « *Il y a du Vivaldi, du Bach, du Schumann. 350 ans d'histoire de la musique* », souligne-t-il. D'ici novembre, 40 concerts sont à son agenda ainsi que des sessions de cours de saxo dans son académie d'été Ellipsos où les enfants peuvent suivre un stage intensif, nourris et logés, à l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle, à une heure de route de Parthenay. « *Cela fait maintenant 25 ans que je fais ce métier et j'ai gardé mon âme d'enfant. Je suis excité par les projets à venir et de découvrir le monde qui est tellement riche* », conclut-il. 

NOUVEAU

ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À PAUL-FATHI LACOMBE EN SCANNANT LE QR CODE



Hyper-proximité

Une nouvelle série de Comités Consultatifs de Quartiers (CCQ) s'est déroulée tout au long du mois de mai. Des moments d'échanges en présence de Pascal Pelain entre habitants, élus, représentants des services municipaux et des bailleurs sociaux sur des questions du quotidien.

Exercice de démocratie directe au plus près du terrain, perpétué dès le début de son mandat par le Maire Pascal Pelain dans chacun des six quartiers de la ville, ces rendez-vous bi-annuels permettent à chacun de s'exprimer et de poser des questions aux personnes qualifiées pour obtenir des réponses franches et détaillées.

Nouveauté

Avant d'ouvrir les débats, les habitants ont été invités à écrire sur des fiches leur vision de la future école Jean-Moulin, car suite aux réunions de quartiers de novembre dernier et des retours du Groupe de Suivi de Chantier (GSC), la Ville a décidé de revoir ce projet. Il s'agit d'un nouvel outil destiné à recueillir leurs suggestions. La Municipalité pourra ainsi mieux ajuster ce projet à partir des centaines de fiches de propositions

et d'idées, afin qu'il corresponde au plus juste aux attentes des Villenogarennois.

Le quotidien au cœur des échanges

Une fois les fiches récupérées, chacun a pu poser ses questions comme à l'accoutumée. Les préoccupations sont toujours variées et dépendent des lieux de résidence des riverains. Ainsi des problématiques d'hyper-proximité (souvent des réparations qui tardent à venir dans un immeuble) ont pu être remontées aux bailleurs présents, des questionnements concernant les nuisibles, les incivilités, la propreté ou bien la collecte des ordures ont trouvé leurs réponses de la part des responsables des services municipaux présents. Des sujets sur l'avenir d'un quartier ont été abordés comme la réhabilitation de la Caravelle. Le Maire a

expliqué que « *le projet, qui reprend et amplifie les grands axes mis en œuvre dans le premier Programme de Renovation Urbaine (PRU), va connaître son lancement très prochainement, avec une présentation aux habitants du quartier.* »

Les projets exposés

Pascal Pelain conclut systématiquement chaque réunion de CCQ par un point sur les grands projets, qui permet de détailler et de répondre aux questions des Villenogarennois en complément de la rubrique mensuelle de *Villeneuve Mag*. Les réunions qui viennent de se dérouler ont permis de présenter les travaux de réhabilitation de la piscine municipale et d'expliquer pourquoi elle sera fermée durant plusieurs mois (voir notre article pages 4 et 5). **vm**



Photo : Erwan Le Vaxier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Le premier CCQ du printemps s'est déroulé le 9 mai avec le Maire Pascal Pelain et Lahcen Baylal, Maire-adjoint à la Vie des Quartiers, à l'intérieur de l'Espace Nelly-Roussel en raison d'une météo incertaine.

Élections sénatoriales : mode d'emploi

À l'approche de l'élection sénatoriale du 24 septembre, un Conseil Municipal extraordinaire a lieu le 9 juin. Si de fait, les membres du Conseil Municipal sont tous délégués de droit pour élire les sénateurs en tant que « grands électeurs », lors de cette séance spéciale ils sont amenés à désigner leurs 9 suppléants, à choisir parmi le corps électoral villenogarennois. Explications.

Comment sont élus les sénateurs ?

Les élections sénatoriales sont organisées en France tous les trois ans et se dérouleront le 24 septembre prochain. Les sénateurs sont élus pour six ans au suffrage universel indirect, mais la moitié des sièges est renouvelée tous les trois ans. Ils ne sont donc pas élus directement par les citoyens mais par un collège électoral composé de délégués dont le vote est obligatoire. Ce collège est formé des députés et des sénateurs, des conseillers régionaux, des conseillers départementaux, des conseillers territoriaux et des délégués des conseillers municipaux qui représentent 95% des quelque 162 000 « grands électeurs ».

Les conseillers de Villeneuve tous « grands électeurs »

Dans les communes de 9 000 à 30 000 habitants, comme c'est le cas de Villeneuve-la-Garenne, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit et sont donc « grands électeurs » pour élire les sénateurs, le 24 septembre. Il reste cependant à désigner les 9 suppléants qui peuvent, si nécessaire, remplacer les délégués des conseils municipaux en cas de refus, de décès, de perte des droits civiques et politiques, d'empêchement ou de cessation des fonctions de conseiller municipal. Ces suppléants seront élus lors du Conseil Municipal spécial,

convoqué le 9 juin prochain, parmi une liste d'électeurs de la commune choisie par les conseillers municipaux.

Les missions des sénateurs

Chaque sénateur, qui siège au Palais du Luxembourg, représente sa circonscription : tout ou partie de son département. Il effectue un important travail législatif (examen des

projets de lois, dépôt de propositions de lois et d'amendements, vote de la loi) et contrôle l'action du Gouvernement (questions au Gouvernement et contrôle de l'application des lois). Le sénateur est le principal représentant des collectivités territoriales car les projets de lois relatifs à l'organisation des collectivités sont présentés en premier lieu à la Chambre Haute, avant de passer à l'Assemblée Nationale. 





FÊTE DE LA MUSIQUE

4 JOURS POUR CHANTER ET DANSER

21
JUIN

**CONCERT SUR LE PARVIS
DE L'HÔTEL DE VILLE**

21H

ET JUSQU'AU 24 JUIN 2023

+ BIOPIC AU CINÉMA ANDRÉ-MALRAUX + CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
CLAUDE-DEBUSSY ET CONCERT DES HARMONIES DES HAUTS-DE-SEINE

La majorité municipale

La « solidarité » n'est pas qu'une politique publique, c'est d'abord de l'humain

Les seniors sont une richesse pour notre ville : ils doivent pouvoir pleinement participer à la vie de Villeneuve et notre ville doit évoluer pour eux en ce sens. C'est tout l'objet du Conseil des Sages que nous avons lancé il y a quelques mois, au sein duquel nos aînés travaillent à valoriser et renforcer les ingrédients du Bien Vieillir qui sont déjà à portée de main sur notre territoire.

Et il faut aussi savoir, tout simplement, profiter de la vie ! C'est ce que feront nos seniors, dans quelques jours, lors d'une traditionnelle sortie guinguette, qui promet déjà de beaux moments.

Plus globalement, la solidarité est l'une des politiques publiques les plus importantes de notre mandat. Depuis notre arrivée il y a bientôt 3 ans, nous développons, bien au-delà des missions classiques d'une commune, des actions sociales auprès des habitants, des familles et des populations fragilisées par la situation économique, le handicap ou encore la perte d'autonomie.

Après l'inauguration en décembre dernier du Pôle Handicap regroupant plusieurs associations qui se battent au quotidien pour accompagner au mieux les personnes handicapées et leurs aidants, nous mettons à jour nos engagements en la matière à travers une nouvelle charte Ville Handicap en collaboration avec nos différents partenaires et des habitants concernés.

La solidarité, c'est aussi faire en sorte de ne pas laisser sombrer ceux que la situation économique asphyxie. J'ai ainsi souhaité la mise en place, en début d'année, d'une Commission de Prévention des Impayés Locatifs (CPIL), en partenariat avec les bailleurs sociaux et le Département des Hauts-de-Seine, qui donne déjà des résultats très encourageants pour des familles de Villeneuve qui n'arrivaient plus à faire face.

Que ce soit directement, ou en partenariat avec les associations spécialisées, nos équipes du CCAS apportent soutien, aide et réconfort aux plus fragiles. Qu'elles soient ici remerciées.

Enfin, la santé est évidemment l'un de nos sujets de préoccupation majeur. Nous organisons d'ailleurs, du 12 au 16 juin, la 2^{ème} édition de la semaine de « Ma santé », avec une journée phare le mercredi 14 juin sur le parvis de l'Hôtel de ville : venez nombreux !

Vous l'imaginez, c'est une tâche ardue que de convaincre de nouveaux médecins de s'installer à Villeneuve. Mais, à force de persévérance, nous obtenons des résultats. C'est ainsi qu'une première Maison de Santé ouvre ses portes cet été, dans le quartier de Jean Moulin. Une équipe de médecins généralistes va donc de s'installer rue de la Fosse-aux-Astres, et deux autres maisons de santé sont en projet (l'une au nord, l'autre au sud de la ville).

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité Municipale

Groupes d'oppositions

Libres & Citoyens

C'est le printemps... Souriez, vous êtes filmés !

A Villeneuve, les fleurs ne sont pas seules à fleurir. Une poussée de mâts avec bourgeons de caméras prêts à éclore accompagne notre printemps. Futurs outils garants de notre sécurité, nous y sommes favorables dans le respect des libertés.

Toutefois, merci d'expliquer leur fonctionnement : Verbalisation automatique ?

Instantanée ? contrôlée par un policier ? Cette floraison... métallique mérite une fiche du... « jardinier ».

contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Rassaby, Conseillère municipale.
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal.

Villeneuve libre et engagée pour l'avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale.

Villeneuve La Gauche, écologie et solidaire

Halte à la censure !

La majorité municipale étouffe l'expression de la gauche en limitant notre expression par le refus de consacrer deux pages de ce magazine aux tribunes libres.

En attente d'une révision de cette atteinte à la démocratie rendez-vous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/unenouvelleambitionpourvlg/>.
Dans tous les nouveaux programmes immobiliers privés, la SEM de Villeneuve (QUODAM) devrait investir pour constituer un parc de logements à loyers modérés.

Gabriel Massou, Conseiller municipal.
Eve Nielbien, Conseillère municipale.

Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales.
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal.

À votre santé !

Ratifié pour cinq ans en novembre 2021, le Contrat Local de Santé a pour principaux objectifs de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, améliorer les parcours de santé et proposer des actions pour une offre de santé de proximité. Depuis un an et demi, la Ville a apporté des réponses à plusieurs problématiques.

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par les signataires pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Le 30 novembre 2021, la Municipalité de Villeneuve-la-Garenne, représentée par le Maire Pascal Pelain et son adjointe en charge de la Santé, Fatima Aaziz avait signé avec ses partenaires (l'ARS du 92, la Préfecture des Hauts-de-Seine, le Département, l'Éducation Nationale, la CPAM du 92) le CLS de la Ville de Villeneuve pour une durée de cinq ans (2021-2026).

Cinq axes prioritaires

Il comporte cinq axes prioritaires. L'offre de soin (médicale et paramédicale) à renforcer, notamment pour pallier une démographie médicale déclinante ; la santé des enfants et des jeunes avec l'appui des parents ; le soutien des actions d'accompagnement des personnes présentant des troubles

en santé mentale ou à risque d'en présenter ; promouvoir l'activité physique et sportive, ainsi qu'une alimentation saine, adaptée et écoresponsable ; la mise en œuvre d'actions pour la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les différents projets de maisons de santé portés par la Municipalité s'inscrivent dans cette logique.

Des maisons de santé au sport-santé

En plus de la maison de santé Jean-Moulin qui ouvre ses portes cet été, deux autres structures vont également voir le jour dans les prochaines années au nord de la ville et près du Quartz, sans compter la pérennisation d'une offre de soins rue du Haut de la Noue. En outre, l'association AVG Omnisports a été reconnue début 2021 « Maison Sport-Santé » par les

ministères chargés des Sports et de la Santé (voir page 20) et de nombreuses animations et ateliers sont menées tout au long de l'année sur la ville comme « la Semaine de ma santé » mi-juin (voir page 19) ou encore le Bus Santé Femmes qui a fait escale à plusieurs reprises sur le parvis de l'Hôtel de ville. Enfin, l'Hôpital Nord 92 va connaître prochainement une extension et ouvrir un centre de radiologie « La santé est un enjeu majeur au quotidien qui inquiète la majorité municipale, souligne le Maire Pascal Pelain. À Villeneuve, nous manquons de médecins généralistes et de spécialistes. La seule solution est de développer des maisons de santé, afin que les jeunes praticiens, généralistes et spécialistes, puissent mutualiser leurs charges et ainsi faciliter leur implantation sur la ville. » 



Le Contrat Local de Santé, signé en novembre 2021, vise notamment à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et conforter une politique globale en matière de soins.

EN CHIFFRES

3

MAISONS DE SANTÉ
PROCHAINEMENT
À VILLENEUVE

40

ANIMATIONS DANS
LE CADRE DE LA
« SEMAINE DE MA SANTÉ »

8

ACTIVITÉS SPORTIVES
DANS LE CADRE DE LA
MAISON SPORT-SANTÉ



Semaine de ma santé

Du 12 au 16 juin, de nombreux ateliers et événements ludiques organisés par la Municipalité à l'initiative de l'événement, vont se tenir sur la ville, en lien avec l'alimentation équilibrée et éco-responsable, ainsi que l'activité physique. Une journée phare se déroulera dans les jardins de l'Hôtel de ville, le mercredi 14 juin.

La nutrition est un enjeu majeur de santé publique. Consciente de cette problématique et des progrès qu'il reste à réaliser sur le territoire villenogarenois, la Municipalité organise, du 12 au 16 juin, « La semaine de ma santé ». De nombreux ateliers et événements vont ainsi se tenir en lien avec l'alimentation équilibrée, adaptée et éco-responsable, ainsi que l'activité physique et sportive. Une semaine d'action menée avec les nombreux partenaires de la Ville dont le point d'orgue se déroulera le mercredi 14 juin dans les jardins de l'Hôtel de ville. À cette occasion, des diététiciennes de l'Interprofession des fruits et légumes proposeront des dégustations de recettes originales. La Maison Sport-Santé (MSS) permettra aux habitants de venir tester leur forme physique, tandis que la Maison de la Cité organisera un parcours d'obstacles et de rapidité.

Culture, jardinage et relaxation

Un conférencier du Louvre viendra nourrir l'appétit... culturel avec des conversations d'une heure autour des fruits et légumes dans les œuvres d'Arcimboldo puis sur le corps en mouvement. La Croix-Rouge sera aussi

de la partie avec des jeux et des quiz sur l'alimentation et la prévention bucco-dentaire. L'association Faise organisera de son côté un atelier jardinage pour faire pousser des herbes aromatiques. Le CRCDC IDF 92 sera présent pour une session d'informations sur le vaccin HPV et les dépistages du cancer du sein, du cancer colorectal et du cancer du col de l'utérus. La Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants Hauts-de-Seine Centre Nord mettra en place des ateliers de relaxa-



L'alimentation, enjeu majeur de la santé

tion, inspirés de mouvements doux de yoga et d'automassage, accessibles aux personnes à mobilité réduite et préparera des smoothies en partenariat avec « Silver fourchette ».

Les écoles, structures de la ville et associations mobilisées

Vous pourrez réaliser avec le service Restauration de la Ville de délicieux

smoothies aux fruits et légumes avec du lait d'amande et de soja. Pour les seniors, le service des Sports proposera une marche sportive au parc des Chanteraines. En dehors de la journée phare, les crèches, écoles maternelles, élémentaires, structures et associations de la Ville mettent en place des ateliers ludiques: parcours moteur au Relais Petite Enfance, parcours motricité à la PMI et animation sportive pour les adolescents par le Pôle Social Départemental, yoga à la bibliothèque, atelier savoir lire les emballages et l'étiquetage alimentaire pour les seniors par la résidence les Nymphéas et la CPAM 92, sensibilisation anti-gaspillage par les accueils de loisirs, repas collectif avec présence d'une diététicienne dans le cadre des ateliers linguistiques de l'Espace Nelly-Roussel... Un programme riche et varié pour manger mieux au quotidien. 



Le programme complet de la « Semaine de ma santé » dans le supplément de Villeneuve Mag.

Le sport c'est la santé

Le projet porté par l'AVG Omnisports et très largement soutenu par la Ville de Villeneuve-la-Garenne, avait été reconnu, début 2021, Maison Sport-Santé. Depuis, plusieurs activités sont proposées par le club pour trois catégories de pratiquants spécifiques.

La Ville de Villeneuve-la-Garenne compte sur son territoire une Maison Sport-Santé (MSS). Début 2021, le projet porté par l'AVG Omnisports et très largement soutenu par la Municipalité a été labellisé par le ministère chargé des Sports et le ministère des Solidarités et de la Santé. Une belle reconnaissance pour le club qui compte 3200 adhérents. Pour rappel, les MSS s'adressent à trois catégories de pratiquants bien spécifiques.

Reprendre une activité physique

Les personnes en bonne santé qui n'ont jamais pratiqué de sport ou n'en ont pas fait depuis longtemps et veulent se remettre à l'activité physique avec un accompagnement à des fins de santé ou de bien-être, quel que soit

leur âge. Celles souffrant d'infections de longue durée à des fins de santé, de bien-être ainsi qu'à des fins thérapeutiques, quel que soit leur âge et nécessitant une activité physique adaptée sécurisée par des professionnels formés et prescrite par un médecin. Enfin, la dernière catégorie ciblée comprend les personnes souffrant de maladies chroniques pour lesquelles l'activité physique et sportive est recommandée.

Taïso, natation, gym santé et yoga

L'AVG Omnisports propose ainsi plusieurs activités dans le cadre de la MSS: le taïso, une approche du judo sans coup ni chute, de la natation et de la gym santé davantage dédiées aux maladies chroniques qui permettent de travailler le renforcement musculaire, l'équilibre et la prévention des chutes, du fit volley 100% féminin, du yoga,

de la préparation à l'accouchement en piscine, de la plongée et de l'aquaform. « L'année prochaine, de nouveaux groupes vont être créés dédiés aux seniors, aux personnes en situation d'obésité et aux femmes post-accouchement », précise Mathys Queney, coordinateur Maison Sport-Santé à l'AVG Omnisports. Ce n'est donc pas un hasard si Villeneuve avait été choisie par le Comité Départemental Olympique et Sportif des Hauts-de-Seine pour organiser, le 4 décembre 2021, la deuxième édition du Rendez-vous Sport Santé du 92. Le thème choisi à l'époque ? Le Covid long et ses conséquences. Le 4 mars, une nouvelle conférence s'est déroulée à Villeneuve, organisée par l'AVG Omnisports sur la prise de poids dans la cadre de la journée mondiale de l'obésité. **vm**

i Plus d'infos : **AVG Omnisports**
Tél. 01 47 94 63 49
administration@avgomnisports.com



Trois questions à...

Fatima Aaziz,
Maire-adjointe
en charge de la Santé



Quel premier bilan tirez-vous du Contrat Local de Santé ?

Le premier bilan du Contrat Local de Santé a fait ressortir le nombre important de travaux et d'actions menés sur notre territoire. Nous poursuivons sans relâche nos projets d'ouverture de maisons de santé pluridisciplinaires et d'établissements de soins. Nous sommes déterminés à faire venir et à garder le plus grand nombre de professionnels de santé

sur notre commune. L'année 2022 aura également été ponctuée par des journées phares en collaboration avec nos partenaires institutionnels afin de promouvoir la santé, l'offre de prévention et de dépistage: près de 100 femmes ont été accueillies par le Bus santé femmes, 1250 collégiens à l'occasion du forum santé «Giga la vie» et 348 seniors pour «Giga seniors».

Les partenaires sont-ils importants pour atteindre vos objectifs ?

Oui. S'appuyer sur le réseau partenarial des acteurs de santé locaux est primordial. C'est pourquoi j'ai décidé d'être membre du bureau du Conseil Territorial de Santé et nous renforçons nos contacts avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Gennevilliers-Villeneuve-la-Garenne. L'implication de Villeneuve dans la promotion de la santé des enfants et des jeunes a permis à la Ville d'être retenue dans des projets pilotes au niveau national et portés par la CPAM comme la prévention des troubles du rachis pour des classes du primaire et la prévention des troubles visuels et du langage dès la maternelle.

La santé mentale est aussi un enjeu majeur pour la Ville...

La santé mentale et environnementale sont deux axes majeurs de la politique publique de santé car il convient de rappeler qu'être en bonne santé, c'est aller bien dans tout son être et son lieu de vie. La Maison Sport-Santé offre de nombreuses activités en ce sens. Pour son édition 2023, la «Semaine de ma santé» sera également consacrée à ces sujets. Par ailleurs, nous travaillons à la création d'un Conseil Local de Santé Mentale qui permettra de coordonner les actions à mener avec tous les acteurs du territoire. Enfin, en décembre dernier, un Pôle Handicap a ouvert ses portes à Villeneuve. Ce lieu d'accueil et de ressources porté par le CCAS et les associations commence à être identifié par les familles. Renforcer l'accompagnement des personnes handicapées ou en perte d'autonomie pour les seniors continuera d'être un objectif concret de ce mandat. **Vm**

La maison de santé Jean-Moulin ouvre ses portes

Une équipe de médecins généralistes s'est installée rue de la Fosse-aux-Astres.

Depuis fin mai, une maison de santé a ouvert ses portes, rue de la Fosse-aux-Astres. Le docteur Mazars et son équipe de médecins généralistes ont déménagé de la rue du Haut de la Noue vers ce nouvel équipement spacieux de 220 m² et adapté aux personnes à mobilité réduite, comprenant cinq bureaux au rez-de-chaussée en plus de l'accueil, du secrétariat et des toilettes et deux salles de consultation au 1^{er} étage, auxquels s'ajoutent une salle polyvalente et une cuisine pour les praticiens. En tout, trois généralistes titulaires (et leurs remplaçants) et trois

internes généralistes officient au sein de la structure, ainsi qu'une infirmière Azalée (pour les maladies chroniques), une secrétaire et une assistante médicale. D'autres professionnels de santé pourraient bientôt les rejoindre. Le cabinet médical à la Banane, anciennement occupé par le docteur Mazars, va être repris par la Ville afin d'y installer de nouveaux médecins et ainsi pérenniser l'offre de soins dans ce quartier. Par ailleurs, deux autres maisons de santé sont toujours en projet à Villeneuve au Nord de la ville et à proximité du centre commercial Qwartz. **Vm**



8
MAI

Commémoration de l'armistice

La Ville de Villeneuve-la-Garenne a commémoré le 78e anniversaire de la victoire des Alliés, le 8 mai 1945 et rendu hommage aux millions de combattants qui ont trouvé la mort durant ces six longues années de conflit. Le Maire Pascal Pelain et Frédéric Rarchaert, Maire-adjoint en charge du Devoir de Mémoire, ont aussi évoqué le souvenir de tous ceux qui ont enduré les souffrances et les privations de la guerre.



Photo: Laurent Julliard (Contextes)

29
AVRIL

Gala de hand

Une grande fête du handball a été organisée au centre sportif Philippe-Cattiau par la Ville et le HBC Villeneuve, en faveur des enfants malades de l'hôpital Necker. En dehors d'initiations, deux matchs de haut niveau se sont déroulés. La sélection guinéenne masculine a par exemple affronté le Maroc. L'ancien médaillé d'or olympique Didier Dinart fut le parrain de l'événement.



Photo: Laurent Julliard (Contextes)



Mai à Vélo

Ateliers gratuits de vélo et BMX destinés aux enfants, d'auto-réparation de cycles, jeu de piste et goûter par La Maison de la Cité furent au programme de l'opération « Mai à Vélo », organisée au parc des Chanteraines par les services municipaux et l'association La recyclerie sportive. La bicyclette est mise en avant toute l'année à Villeneuve à travers des animations et l'inauguration prochaine de stations Vélib'.



3
MAI

Photo: Jonathan Pichot (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Photo: Laurent Julliard (Context'ea)

19
MAI

Tournoi hommage

Un tournoi de football a été organisé par l'AVG au stade Cattiau en hommage au regretté Nicolas Borriello, ancien membre du club et animateur pour la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Un moment de partage et convivial auquel ont assisté le Maire Pascal Pelain et plusieurs élus.



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

12
MAI

Soirée foodtrucks & musique

Belle ambiance pour cette nouvelle soirée foodtrucks & musique sur le parvis de l'Hôtel de ville ! Après avoir réparé leur vélo sur un stand dédié, les Villenogarennois ont pu se régaler de délicieuses pizzas, burgers, de plats des îles et du monde, avant d'assister au concert jazz du groupe Forswing.



Photo: Nicolas Gallon (Context'ea)



Profitons
de l'été!

WWW.VILLENEUVE92.COM





Une délégation de Hof en visite à Villeneuve



Grand moment de convivialité entre les élus de Hof (la Maire Eva Döhla au centre à côté de Pascal Pelain) et de Villeneuve.

Du 26 au 28 mai, dans le cadre du Jumelage entre les deux communes, la Maire de Hof Eva Döhla et une cinquantaine d'habitants de la ville allemande se sont rendus en France. Au programme : tour de Villeneuve en car, visite de Paris et compétition de natation. Récit.

Près d'un an après s'être rendu à Hof (4 au 6 juin 2022), ce fut au tour du Maire Pascal Pelain et des élus villenogarennais de recevoir une délégation de la commune allemande jumelle de Villeneuve. L'occasion de célébrer une nouvelle fois le rapprochement entre les deux Municipalités débuté en 1980 sous la

houlette des deux édiles de l'époque Roger Prévot et Hans Heun. Du 26 au 28 mai, un programme chargé, mêlant sport et culture, attendait la cinquantaine de Bavarois dont la Maire de Hof Eva Döhla. Samedi, visite de l'Assemblée Nationale et du Musée du Louvre qui a signé un partenariat avec Villeneuve-la-Garenne en 2021,

balade en Bateau Mouche et dîner chez Eugène, célèbre brasserie de la place du Tertre à Montmartre.

À la découverte de Villeneuve en car

Puis dimanche à Villeneuve, compétition franco-allemande de natation organisée par l'AVG à la piscine municipale bientôt rénovée, déjeuner salle Jupiter de la Fosse-aux-Astres, nouvelles activités sportives dans l'après-midi, avant un tour en car pour les élus hofois à la découverte des grands projets de la ville puis un concert privé du groupe les Bateurs pour la paix. « *Ce fut un beau week-end placé sous le signe de l'amitié franco-allemande, souligne Pascal Pelain. Avec Eva Döhla, nous sommes confiants dans l'avenir de la solide amitié entre nos deux villes, car nous montrons, années après années, par ce jumelage, que nos deux communes sont ouvertes sur le monde, qu'elles sont accueillantes et partagent une histoire commune.* » **Vm**



Tour de Villeneuve en autocar guidé par le Maire Pascal Pelain.

Une permanence pour rénover son logement

Le Territoire Boucle Nord de Seine et ses partenaires, dont la Ville de Villeneuve-la-Garenne, vous accompagnent à travers le guichet unique « Rénov' Habitat », ouvert deux vendredis après-midi par mois.

Zora touche une petite retraite. Depuis quelques mois, elle a vu la facture énergétique de son petit pavillon situé rue Homère Robert exploser et peine à joindre les deux bouts. « *J'ai fait installer récemment une chaudière qui consomme énormément d'énergie car je paye 280 euros mensuel de gaz* », indique-t-elle. Elle a donc décidé de se rendre à la permanence gratuite « Rénov' Habitat » mise en place par le Territoire Boucle Nord de Seine et ses partenaires, dont la Ville de Villeneuve-la-Garenne et assurée par l'association Soliha, deux vendredis après-midi par mois en Mairie. Sur place, Zora rencontre une conseillère pour lui parler de son projet d'isolation de sa maison. « *Pour réduire votre consommation, vous pouvez envisager d'isoler vos murs par l'extérieur* », suggère Khadija, technicienne pour Soliha qui lui demande ses conditions de ressources pour voir à quelles aides financières elle peut prétendre (Département, Agence Nationale de l'Habitat...). Soliha effectue ensuite une visite du pavillon et accompagnera la Villenogarennoise tout au long de ses démarches, notamment dans la recherche de devis d'entreprises. Un plan de financement sera réalisé et Soliha se chargera de demander des subventions. **vm**



i Permanences Rénov'Habitat, au service Habitat-Logement de la Mairie, les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires). Prise de rendez-vous sur www.soliprojet.fr/contact ou au téléphone au 0800 006 075.

Un atelier pour réduire sa conso d'énergie

A l'heure où le montant des factures énergétiques explose, le CCAS de la Ville de Villeneuve organise, en partenariat avec EDF et les bailleurs, des ateliers pour réduire sa consommation d'énergie. Le 3 mai par exemple au local Ravel, Eric Dreux, correspondant solidarité chez EDF propose aux participants de placer sur un plateau représentant un logement les différents appareils électriques dans chaque pièce, puis de remplir un livret où le coût à l'année de chaque objet est donné pour évaluer son budget. Si, sans surprise, en dehors du chauffage, le frigo et l'ordinateur de bureau sont particulièrement énergivores, la bouilloire électrique qui fonctionne grâce à une résistance consomme énormément (environ 25 € annuel). L'interve-

nant glisse ensuite quelques conseils pratiques, souvent de bon sens : renforcer l'isolation des portes, dépoussiérer les radiateurs, fermer les portes des pièces peu occupées, privilégier la douche au bain, ne pas faire couler l'eau lorsqu'on se brosse les dents et utiliser l'eau froide... Les participants sont repartis avec un sac rempli de cadeaux utiles comme des ampoules LED, un régulateur de débit pour la douche ou encore une multiprise avec interrupteur. « *Cet atelier va me permettre de prendre de bonnes habitudes* », explique Brahim, un habitant.

i Prochains rendez-vous le 6 juin de 9h à 12h sur le parvis de l'Hôtel de ville et le 16 juin à la Banane de 14h à 17h.

SOLIDARITÉ

Voyage humanitaire au Maroc

Huit jeunes de Villeneuve se sont rendus dans un village du nord du pays pour construire un réservoir de récupération d'eau. Un projet, dans le cadre du label Cités de la jeunesse, en partenariat avec l'association Apsa.

Les voyages forment la jeunesse, encore plus lorsqu'ils ont une vocation humanitaire. Du 22 avril au 5 mai, huit jeunes de la ville se sont rendus à Douar Lkouf Lfougi, un village localisé dans les montagnes du nord du Maroc. L'objectif ? Créer un réservoir d'eau de source pour 500 habitants qu'ils utiliseront au quotidien pour leur propre consommation, l'arrosage des plantes et des pelouses, l'abreuvement des animaux, le lavage du linge...

Le projet, mené en partenariat avec l'association Apsa et dans le cadre du label Cités de la jeunesse, obtenu par la Ville, permet ainsi de réduire l'utilisation d'eau potable de plus de 50% et de ménager les nappes phréatiques. « Ce projet humanitaire à vocation écologique et culturelle a été mené par nos jeunes de A à Z, précise Mohamed Esshali, médiateur pour la Ville de Villeneuve-la-Garenne et à l'origine du voyage. Ils se sont aussi adaptés à une vie différente et ont appris à partager et à respecter des règles de vie commune. Nous

avons été très bien accueillis sur place et avons bien échangé avec les villageois. » Ce séjour s'inscrit dans le prolongement de la coopération décentralisée débutée en novembre entre la ville de Tiznit au Maroc et Villeneuve. 



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nouveau : donnez votre électroménager sur rendez-vous

je donne mon
electromenager.fr

Profitez d'une collecte à domicile,
pour donner vos anciens appareils



Envie de vous débarrasser d'appareils encombrants ou obsolètes ? L'entreprise écosystem vient récupérer votre électroménager à votre domicile gratuitement, sur rendez-vous. Il suffit de vous connecter au site jedonnemonelectromenager.fr et de planifier sa collecte en indiquant son adresse, le type d'appareil à céder, son état et son âge. Puis de rentrer vos nom, adresse, email, téléphone et la date de rendez-vous souhaitée, ainsi que la plage horaires (8h-14h ou 12h-16h). Vos équipements sont ensuite réemployés ou réparés après diagnostic, puis revendus à petit prix par une structure de l'économie sociale et solidaire, partenaire d'écosystem. Les appareils non réparables sont pris en charge par l'entreprise pour être dépollués et recyclés. Une solution supplémentaire qui s'offre aux Villenogarennais pour diminuer les dépôts sauvages. 

ENBREF!

VIE PUBLIQUE

CONTRAT DE VILLE

La préfecture des Hauts-de-Seine et la Ville de Villeneuve-la-Garenne organisent une réunion de lancement à l'Espace Nelly Roussel sur la mise en œuvre du nouveau contrat de ville en présence de la Préfète, Nadège Baptista et du Maire Pascal Pelain, le samedi 17 juin 2023 à 14h. Elle sera composée d'une présentation du diagnostic du précédent contrat, du processus d'élaboration du nouveau contrat de ville et d'ateliers participatifs à destination de la population et des associations.

CIRCULATION

PRIORITÉ À DROITE BOULEVARD GALLIENI POUR LIMITER LA VITESSE

Les panneaux stop vont disparaître aux intersections du boulevard Gallieni avec les rues Arthur Guillemain (devant la mosquée) et Claude-Debussy. La règle de la priorité à droite s'appliquera afin de limiter la vitesse des véhicules sur cette artère très fréquentée.

URBANISME

MODIFICATION DU PLU

Une enquête publique sera ouverte du 19 juin au 21 juillet 2023 inclus. Le dossier d'enquête sera consultable pendant cette période, sur place à la Mairie de Villeneuve aux jours et heures d'ouverture habituels, au Centre Technique Municipal, au siège de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine et sur les sites villeneuve92.com, bouclenordseine.fr

CULTURE

Villeneuve à travers le temps

L'exposition Archives de la planète «Terre», qui se tient au Centre Culturel Max-Juclier jusqu'au 26 juin, présente la vision des jeunes de Villeneuve d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

L'artiste plasticienne et autrice Mathilde Segonds, en résidence, a accompli un travail collaboratif avec les élèves du collège Pompidou et des lycées Michel-Ange et Charles-Petiet. Le thème retenu était « mémoire(s) d'une ville-neuve ». Les élèves, accompagnés par l'artiste, ont pu explorer l'histoire et la mémoire de Villeneuve en imaginant leur ville un siècle plus tôt, en la décrivant telle qu'elle leur apparaît en 2023 et en se projetant en 2123 au travers de différents médiums tels que l'écriture, le collage, le dessin ou la peinture. Mathilde Segonds a trouvé passion-

nant de « suivre trois classes sur un projet à long terme pour leur donner confiance en eux ». Après avoir été présentée au musée Albert Kahn, situé à Boulogne-Billancourt, l'exposition a été inaugurée le 26 mai au Centre Culturel Max-Juclier (23 quai d'Asnières) en présence de Sandrine Hertig, Maire-adjointe en charge de la Culture. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire départemental engagée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine. **vm**



RETROUVEZ LES PHOTOS DU VERNISSAGE ET DE L'EXPO SUR NOTRE COMPTE FLICKR.

MUSIQUE

Carte blanche pour les mélomanes

Les élèves et les professeurs de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy se sont produits sur la scène du Virtuoz Club, le 26 mai. La soirée a commencé à 18h30 avec la masterclass de cinq groupes, dont un atelier de jazz. Ensuite à 20h30, un concert de jazz et de musiques actuelles rassemblant Sylvie Burger au chant, Pascal Gomez à la guitare, Pierre Guillemant à la basse, Robert Ménière à la batterie et des élèves a duré deux heures pour le plaisir du public et des participants. **vm**



RETROUVEZ LES PHOTOS DE LA MASTERCLASS ET DU CONCERT SUR NOTRE COMPTE FLICKR.



Naissances

Bienvenue à

Aya HLAOUET **16/04**
 Taïm SAWAFI **18/04**
 Laya KANTE **18/04**
 Salma HAMDAOUI **20/04**
 Ilyas KADRI **24/04**
 Othman BENALI **26/04**
 Clovis AZILAN **26/04**
 Daniel MAHENDRAN **01/05**
 Sana DRAME **05/05**
 Kiran-Alex MBELLA **05/05**
 Nour ZOUARI **05/05**
 Younes GHANMI **05/05**
 Racha HADID **07/05**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Ahcène BENSALÉM **13/04 85 ans**
 Milan PETROVIC **15/04 82 ans**
 Esther TORDJMAN veuve KOUBI **17/04 91 ans**
 Joseph KNÖPFELMACHER **27/04 90 ans**
 Isidro GOMES DA SILVA **30/04 69 ans**
 Rabha BENACER, **01/05 96 ans**
 Victorine ONEMA DOLA veuve PINTO **02/05 63 ans**
 Jean-Claude LEROY **06/05 56 ans**
 Boujemaa MOUSSAOUI **08/05 67 ans**
 Mireille DEBOURGE veuve YANSSE **08/05 87 ans**
 Messaoud NHILI **09/05, 80 ans**
 Maximilien ROLLIN **11/05 36 ans**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Gérard NEN MBAPPE et Françoise SERALINE **06/05**
 Yacine LEBRACHE et Katia BEGHDAOUI **12/05**
 Assamoi EHUI et Delores GNOHERE **20/05**
 Soufiane OUMYA et Aïcha FOUANE **22/05**



PLAN CANICULE

Prenez les devants, faites-vous connaître



Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la ville de Villeneuve-la-Garenne élabore chaque année un « plan canicule ».

Le Centre Communal d'Action Sociale met donc en place un registre des personnes vulnérables (**personnes âgées de 60 ans et plus et/ou personnes adultes handicapées**) qui pourraient ainsi être contactées en cas de fortes chaleurs : des conseils appropriés et une assistance particulière pourraient leur être apportés si elles le souhaitent.

→ Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce dispositif de prévention et de solidarité en complétant le coupon ci-dessous et en le retournant au CCAS (dépôt à l'accueil ou envoi postal à CCAS – 28 avenue de Verdun – 92390 Villeneuve-la-Garenne).

→ À réception de votre coupon, le CCAS prendra contact avec vous afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

- Madame
 Monsieur
 Madame et Monsieur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

- Autorise(nt) le CCAS à m'inscrire / nous inscrire dans le fichier du Plan canicule 2023



Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le centre administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement, Centre Communal d'Action Sociale).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'espace famille).
Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
Mardi et vendredi : 15h-18h30
Mercredi : 9h30-11h30 et 14h-18h30
Jeudi : 15h-19h30
Samedi : 10h30-17h
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 57
Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de sports
Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre de santé Croix-Rouge Française

196 boulevard Gallieni · 01 41 21 41 21
www.pourvous.croixrouge.fr
Lundi au jeudi de 8h30 à 19h, le vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 13h (uniquement le service dentaire)

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Espace Santé Jeunes

01 41 21 41 27
Ouvert l'après-midi, du mardi au vendredi de 14h à 18h.
Accueil anonyme et gratuit.

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice : permanences services publics (Écrivain public, aide pour réaliser des démarches administratives en ligne type Caf, Trésor public, CPAM...), d'insertion-emploi avec la Mission Locale, juridiques.

Centre social : animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France Services

6 rue Hector-Berlioz
07 88 59 34 90
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : 13h-18h
Rendez-vous de 18h à 19h
Mercredi et vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h30
Jeudi et samedi de 8h30 à 12h

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.

Contactez :
conseiller.numerique@villeneuve92.com
et 06 09 15 74 27

Piscine Municipale

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental

01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Rénov'Habitat

Au service Logement
28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. Prendre rendez-vous sur le site www.soliprojet.fr ou par tél. 0 800 006 075 (Service et appel gratuits)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes : 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Polemed Plus : 01 41 21 90 00

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston Appert · 06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org
Formez-vous aux gestes qui sauvent

Service Logement

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 71
Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h.
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h.

Police Municipale

Nouvelle adresse

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, le mercredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h15

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00 · Ouvert 24h/24 et 7J/7

Pompiers de Gennevilliers

6 rue Henri-Barbusse
à Gennevilliers
01 40 85 34 28

Pharmacies de garde

Dimanche 4 juin

Pharmacie Principale des Grésillons
47 avenue des Grésillons – Gennevilliers
01 47 93 22 35

Dimanche 11 juin

Pharmacie Boubia
4 rue Chevreul – Gennevilliers
01 47 98 34 79

Dimanche 18 juin

Pharmacie Jean Moulin
69 avenue Jean-Moulin –
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 98

Dimanche 25 juin

Pharmacie de la Caravelle
6 rue Gérard Philippe –
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 50 20

Dimanche 2 juillet

Pharmacie de la Mairie
134 avenue Gabriel-Péri – Gennevilliers
01 47 98 80 43

Dimanche 9 juillet

Pharmacie El Farah
Centre commercial Qwartz
4 Boulevard Gallieni –
Villeneuve-la-Garenne
01 47 94 55 29

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERK

Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Amal BOUBEKRI

Sarah DIAGNE
200 boulevard Gallieni
06 23 70 19 52

Sadio COULIBALY

6 rue Hector-Berlioz
06 20 36 52 66

Cristina HENRY / Mathieu ROBERT :

06 46 38 43 73

Alexandre HENRY / Imane ARABI :

06 26 39 28 77

44 boulevard Charles-de-Gaulle

Nadia HERBURREN

200 boulevard Gallieni
06 24 79 33 05

Véronique SERIO • Leïla NIVORE

22 avenue Jean-Moulin
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20

Sylvia CHAPELAIN

Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

Depuis décembre, la collecte des encombrants se déroule désormais deux fois par mois, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis de 12h à 20h, sur l'ensemble de la ville et ne se fera plus par secteur.

Prochains passages : **lundis 5 juin, 19 juin et 3 juillet.**

Déchetterie mobile

Samedi 24 juin de 14h à 18h30
dorénavant au 214 boulevard
Gallieni, sur l'emplacement du
marché provisoire.

Collecte des déchets toxiques et des équipements électriques et électroniques usagés

Dimanche 18 juin

entre la Mairie et l'ancien marché.
Venir avec une pièce d'identité.
Renseignements auprès de
Elisabeth Bartolomeu :
ebartolomeu@villeneuve92.com

Déchetterie fixe du syctom

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
www.syctom-paris.fr

Déchets verts

Collecte des déchets verts en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du Centre Technique Municipal exclusivement les 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

**Personnes sourdes
et malentendantes 114
(par Fax ou SMS)**

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Commissariat de police

01 53 73 56 00

Police Municipale

01 40 85 58 78



Zoom sur...

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES AIDANTS

Un aidant est une personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, à une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap. En France, 8,3 millions de personnes accompagnent au quotidien un proche dans cette situation. À Villeneuve-la-Garenne, des structures peuvent les accompagner.

LE CAFÉ DES AIDANTS DE L'HÔPITAL NORD 92

Au sein de l'Hôpital de Villeneuve, un groupe de bénévoles soutient tous les après-midis, de 14h à 16h30, familles et proches face à la maladie, autour d'un moment convivial. Cette cafétéria solidaire, créée en octobre 2018, a notamment pour objectif de remonter le moral des personnes hospitalisées.

Renseignements au 07.66.86.23.36

LA PLATEFORME POUR LES AIDANTS DU 92 CENTRE NORD

Les Villenogarennois peuvent aussi bénéficier des services de la « Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants Hauts-de-Seine Centre Nord ». Des groupes de parole sont organisés un lundi par mois, de 14h à 16h, à Gennevilliers ou à Neuilly-sur-Seine, le vendredi. Des formations de six modules de trois heures sont aussi proposées sur des situations vécues et la relation d'aide à son proche malade, ainsi que des ateliers-conférences autour de la cuisine.

**Renseignements auprès de
Marie Benoit : 07 67 15 71 26 et
par email : 92@delta7.org**

SAMEDI 1^{ER}
JUILLET

PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

VILLENEUVE JAZZ

UN CLUB DE JAZZ
À CIEL OUVERT



2^e
ÉDITION

20H | MEGASWING SEXTET

22H | FUNKY ELLA FEAT LESLIE LEWIS